

Jonc à fleurs agglomérées



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : *Juncaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc aggloméré

Jonc à fleurs agglomérées

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux*

TAILLE : 50-100(-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

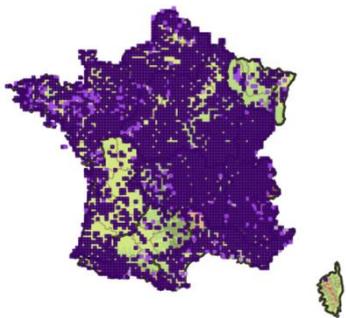
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <http://siflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, A. Lieurade

Juncus conglomeratus L.



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, vert terne, présentant à l'état frais comme sec moins de 35 sillons bien marqués sous l'inflorescence ; la moelle est continue dans la partie inférieure de la tige

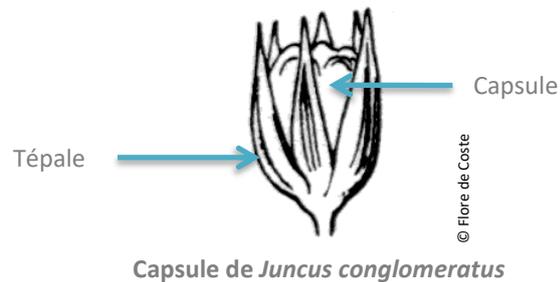
Système racinaire : Rhizomes horizontaux, allongés

Feuilles : Feuilles réduites à leurs gaines foliaires à la base de la tige brun clair

Inflorescence : Inflorescence à fleurs nombreuses, dense. Bractée prolongeant la tige ouverte à la base de l'inflorescence

Fleurs : Fleurs à 6 tépales de 2,5-4 mm ; généralement brunâtres ; 3 étamines (rarement 6)

Fruits : Capsule tronquée voire légèrement échancrée, mucronée, brune, égalant à peu près les tépales



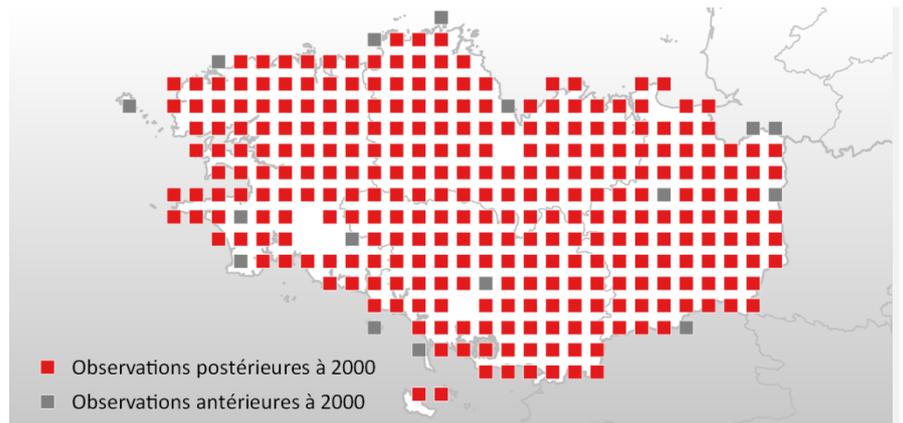
Capsule de *Juncus conglomeratus*

Milieu de vie

Prairies humides, bord des eaux et chemins forestiers humides.

Le Jonc congloméré est une espèce pionnière et prairiale. Elle indique des sols moyennement riches en éléments nutritifs et préfère les sols acides.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec le Jonc diffus (*Juncus effusus* L.) et le Jonc glauque (*Juncus inflexus* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Juncus inflexus</i> L.	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
Tige	Verte	Vert glauque	Verte
	Moelle continue	Moelle interrompue par les lacunes	Moelle continue
	Paraissant lisse à l'état frais et présentant de très fins sillons peu profonds à l'état sec (généralement plus de 35)	Présentant 12-22 sillons longitudinaux bien marqués	Présentant, aussi bien à l'état frais qu'à l'état sec, des sillons longitudinaux bien marqués (généralement moins de 35)
Inflorescence	Paraissant latérale, généralement lâche, verdâtre ; branches nombreuses, courtes	Paraissant latérale, lâche ; branches peu nombreuses et inégales, longues ; fruits brun foncé à l'état frais	Paraissant latérale, compacte, sessile, brunâtre
Tépales	Lancéolés très aigus, égaux	Lancéolés, très aigus, inégaux	Lancéolés, très aigus
Capsule	Obovale-trigone, luisante, déprimée au sommet sans mamelon, un peu plus courte que les tépales	Ellipsoïde, un peu trigone, mucronée, brun-noir luisant, égalant environ les tépales	Obovoïde-trigone, luisante, à sommet tronqué, déprimé et légèrement mamelonné ; un peu plus courte que les tépales



Juncus effusus

© CBNB, G. Masson



Juncus inflexus

© CBNB, E. Burguin



Juncus conglomeratus

© CBNB, E. Vallez